



Lyon, le 23 juin 2010

**La compagnie Axéria Prévoyance lance son second produit en propre :
une offre dépendance, « EnVie d'Indépendance »**

Dans la lignée de son premier produit « EnVie Universelle », Axéria Prévoyance renforce sa gamme positionnée sur les plus de 45 ans en lançant « EnVie d'Indépendance », un contrat de dépendance.

Axéria Prévoyance propose un contrat comportant des innovations majeures sur le marché de la dépendance. « EnVie d'Indépendance » est avant tout un contrat en phase avec les envies de liberté des seniors : ils peuvent choisir le montant du capital garanti (de 10 000 à 100 000 € par tranches de 1 000 €), l'étendue de leur couverture (dépendance totale ou dépendance totale et partielle) et s'ils le souhaitent, compléter leur garantie par un capital obsèques.

La liberté de pouvoir profiter de son capital en un seul versement

Contrairement à la plupart des contrats de dépendance existants, le contrat « EnVie d'Indépendance » permet à l'assuré de percevoir **un capital et non une rente viagère** en cas de dépendance : un atout majeur qui séduira les seniors plus intéressés par la liberté de gestion d'un capital que par les contraintes liées au versement de rentes. Ainsi, l'assuré bénéficie de 100 % du capital choisi en cas de perte d'autonomie totale (GIR 1, 2) ou partielle (GIR 3) selon la formule choisie.

Des avantages exclusifs pour l'assuré :

- en cas de dépendance, l'assuré perçoit un **capital** et non une rente viagère ;
- le versement de la totalité du capital dès GIR3 ;
- une réduction pour les **couples de 20 %** sur les deux contrats ;



- le contrat « EnVie d'Indépendance » couvre la **dépendance totale et partielle**, ainsi que la dépendance temporaire, grâce à une garantie Fracture proposée en inclusion ;
- une simple déclaration d'état de santé à signer pour le cœur de cible ;
- pour les proches de l'assuré (parents, conjoint), des services d'assistance et de protection juridique en cas de perte d'autonomie ;
- enfin, le contrat propose une garantie complémentaire : la **couverture en cas de décès** ;
- le capital versé en cas de dépendance est **exonéré d'impôt**.

L'évaluation de la dépendance est fondée sur le critère officiel retenu par l'état : la grille AGGIR).*

EnVie d'Indépendance, des services en plus pour accompagner les assurés

En souscrivant « EnVie d'Indépendance », l'assuré accède à de nombreux services proposés par des spécialistes de la dépendance. Prévention, protection juridique, services de proximité, écoute et accompagnement : autant de services qui permettront à l'assuré ou à ses proches d'aborder plus sereinement les questions liées à la perte d'autonomie.

« EnVie d'Indépendance », une offre incontournable

Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population française a plus de 50 ans et la croissance de la part des seniors dans la population ne cesse d'augmenter**. Pour cette population de plus en plus âgée, l'assurance fait partie des préoccupations majeures. Paradoxalement, la consommation diminue chez les plus de 50 ans du fait, en partie, d'une inadéquation entre leur mode de vie et les produits, services, modes de distribution disponibles**.

Pour répondre à la demande croissante de cette cible et leur proposer un produit dédié correspondant à leurs attentes et à leurs modes de vie, Axéria Prévoyance lance « EnVie d'Indépendance ».

***Sources : étude Crédoc mai 2010*

« EnVie d'Indépendance » répond à un besoin réel du marché de la dépendance. Le nombre de personnes dépendantes est en constante augmentation, il aura doublé en 2040. Le coût de la dépendance est élevé, il devrait s'accroître plus vite que la richesse nationale. Aujourd'hui, environ 3 millions de personnes sont couvertes par les sociétés d'assurances, mutuelles et institutions de prévoyance, soit un taux d'équipement de 30 % pour un marché potentiel de 8 à 10 millions de personnes. (Source : FFSA/CSA)



EnVie d'aller plus loin...

« EnVie d'Indépendance » est le second produit de la gamme « EnVie » d'Axéria Prévoyance. Il illustre la nouvelle stratégie d'Axéria Prévoyance mise en place en 2009. Au cours du second semestre, d'autres produits dédiés aux plus de 45 ans vont venir étoffer cette gamme d'assurance de personnes.

*La grille AGGIR

Elle détermine le niveau de dépendance d'une personne. Il existe 6 groupes iso-ressources et le produit EnVie Universelle couvre les 4 premiers :

GIR 1 : les personnes confinées au lit ou dans un fauteuil, dont les fonctions intellectuelles sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

GIR 2 : les personnes confinées au lit ou dans un fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées, mais qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités ordinaires de la vie, ou les personnes dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé des capacités motrices.

GIR 3 : les personnes ayant conservé leurs fonctions intellectuelles et partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

GIR 4 : les personnes n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillage. Ce groupe s'adresse également aux personnes n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour les repas.

Axéria Prévoyance

Axéria Prévoyance a été créée en 1989 sous le nom de Compagnie Parisienne d'assurance Vie. Elle s'est spécialisée en assurance de personnes en 1997 en rejoignant APRIL GROUP. Positionnée comme preneur de risques en santé, prévoyance individuelle et collective et en assurance emprunteur, elle est spécialiste de la conception d'offres de produits (santé, prévoyance, assurance de prêt) sur-mesure et du pilotage de risque. Axéria Prévoyance est une compagnie d'assurance mixte détenue à 100 % par APRIL GROUP.

Contact presse - Kaélia

Marie-Charlotte Peltier : 04 72 00 35 83 - marie-charlotte.peltier@kaelia.fr



Le printemps de l'assurance